Hôpital Vétérinaire Prévost

Le temps des puces arrive à grands pas!

Avec la fonte des neiges, la nature se réveille... En plus d'apporter chaleur et réconfort, le printemps coïncide avec l'arrivée des insectes, comme la puce!

Cette charmante bestiole ne survit pas au gel hivernal dans l'environnement, mais se réfugie, bien cachée dans la fourrure des animaux qui en sont les hôtes. Les œufs pondus par la puce adulte sur l'animal tombent sur le sol, et si la température extérieure se maintient au-dessus de zéro degré pendant quelques jours, l'œuf survit et se transforme en larve. Cette larve, qui ressemble à une chenille, se cache bien à l'abri et se fabrique un cocon, que l'on appelle une pupe. À peine quelques jours plus tard, une nouvelle puce adulte sort de la pupe pour sauter sur le premier animal qui passe par là!

Saviez-vous qu'une puce peut facilement sauter jusqu'à 30 centimètres de distance? C'est un peu comme si un humain pouvait sauter par-dessus un terrain de football! Il n'est donc pas étonnant que les endroits fréquentés par les chiens et chats parasités (remises, dessous de galeries...) soient infestés de puces affamées qui n'attendent qu'à bondir sur Fido ou Minou! Si un de vos compagnons attrape une puce à l'extérieur, celle-ci va pondre des œufs (jusqu'à 30 œufs par jour!) qui tomberont sur le tapis et le divan, contaminant ainsi la maison et les autres animaux qui vous côtoient.

Pour prévenir l'infestation, il faut traiter tous les animaux de la maison, et il existe des moyens très efficaces telles les ampoules à appliquer sur le dos de l'animal. Ces produits tuent la puce adulte après quelques heures et sont très sécuritaires. Ils tuent également les œufs et larves de puces, traitant ainsi l'environnement. Un de ces produits est combiné à un antiparasitaire prévenant les vers du cœur, les vers intestinaux, les mites d'oreille, la gale sarcoptique et les tiques. Avis aux promeneurs en forêt! L'efficacité de ces ampoules est de 1 mois. Ainsi, pour une protection complète nous recommandons 1 traitement par mois durant la saison des puces (avril à novembre). Attention aux produits disponibles en animalerie : ils ont une efficacité de moins d'un mois, et sont toxiques pour les chats de la maison et même pour les humains si le chien traité entre en contact avec eux!

Il existe aussi des produits qui rendent la puce stérile, donc brisent le cycle de reproduction en empêchant les œufs d'éclore. Ceux-ci viennent sous plusieurs formes, et le plus populaire est l'injection pour les chats qui dure 6 mois. On peut donc oublier les puces pour le reste de la saison! Un autre de ces produits vient sous forme de comprimé pour chiens qui prévient aussi le ver du cœur et les vers intestinaux. Il faut toutefois se rappeler que la puce adulte n'est pas tuée par ces deux produits. Elle meurt de vieillesse après quelques semaines sans avoir pu se reproduire. Pour un animal allergique aux piqûres de puces ou qui vit dans un environnement très contaminé, un produit qui tue les puces adultes serait plus recommandable.

Contactez votre vétérinaire pour savoir lequel de ces produits est le plus adapté à votre compagnon!

Dr Simon Lachance, mv

Ligue de balle-molle Saint-François

Inauguration de sa 24e saison

Fondée en 1979, la ligue compte quatre équipes, qui se disputent la victoire tous les lundis, mardis et mercredi à 20h. Par ailleurs, l'ouverture de la saison a toujours lieu un dimanche et la fermeture un samedi pour célébrer les champions et les joueurs les plus méritants.

Le nouveau président, Monsieur Serge Savaria, a rappelé que l'objectif principal de la ligue vise à offrir aux amateurs de balle, quelque soit leur calibre, la possibilité de pratiquer leur sport dans un environnement de détente et de franche camaraderie, sans pour autant exclure une saine compétition.

Entre les deux rencontres disputées, dimanche le 11, le premier lancer protocolaire a été effectué par le maire de Prévost, M. Claude Charbonneau; en outre, on a rendu un hommage bien mérité à M. Robert Cadieux, ex-président de la ligue.

Photo : L'Œil de Prévost

Ligue de balle-molle St-François

Cédule 2003

1=Molson EX 2= Smooth Dry
3= Black Label 4=Molson Dry

Jour	Date	Heure	Équipe
DIMANCHE	4 mai	13h30	3 vs 4
DIMANCHE	4 mai	15h15	1 vs 2
LUNDI	5 mai	20h00	2 vs 3
MARDI	6 mai	20h00	4 vs 1
MERCREDI	7 mai	20h00	1 vs 3
LUNDI	12 mai	20h00	2 vs 4
MARDI	13 mai	20h00	2 vs 1
MERCREDI	14 mai	20h00	4 vs 3
MARDI	20 mai	20h00	3 vs 2
MERCREDI	21 mai	20h00	1 vs 4
LUNDI	26 mai	20h00	4 vs 2
MARDI	27 mai	20h00	3 vs 1
MERCREDI	28 mai	20h00	2 vs 3
LUNDI	2 juin	20h00	3 vs 4
MARDI	3 juin	20h00	4 vs 1
MERCREDI	4 juin	20h00	1 vs 2
LUNDI	9 juin	20h00	1 vs 3
MARDI	10 juin	20h00	2 vs 4
MERCREDI	11 juin	20h00	3 vs 2
LUNDI	16 juin	20h00	3 vs 1
MARDI	17 juin	20h00	1 vs 4
MERCREDI	18 juin	20h00	4 vs 2
LUNDI	23 juin	20h00	2 vs 1
MERCREDI	25 juin	20h00	4 vs 3
LUNDI	30 juin	20h00	2 vs 3
MERCREDI	2 juillet	20h00	4 vs 1
LUNDI	7 juillet	20h00	2 vs 4
MARDI	8 juillet	20h00	3 vs 4
MERCREDI	9 juillet	20h00	1 vs 2
LUNDI	14 juillet	20h00	1 vs 3
MARDI	15 juillet	20h00	4 vs 3
MERCREDI	16 juillet	20h00	4 vs 2
LUNDI	21 juillet	20h00	2 vs 1
MARDI	22 juillet	20h00	1 vs 4
MERCREDI	23 juillet	20h00	3 vs 2
LUNDI	28 juillet	20h00	3 vs 1
MARDI	29 juillet	20h00	2 vs 3
MERCREDI	30 juillet	20h00	4 vs 1
LUNDI	4 août	20h00	1 vs 2
MARDI	5 août	20h00	3 vs 4
MERCREDI	6 août	20h00	1 vs 3
LUNDI	11 août	20h00	2 vs 4
MARDI	12 août	20h00	3 vs 2
MERCREDI	13 août	20h00	1 vs 4
LUNDI	18 août	20h00	4 vs 2
MARDI	19 août	20h00	3 vs 1
MERCREDI	20 août	20h00	4 vs 3
LUNDI	25 août	20h00	2 vs 1
MARDI	26 août	20h00	2 vs 4
MERCREDI	27 août	20h00	1 vs 3
MARDI	2 septembre	20h00	2 vs 3
MERCREDI	3 septembre	20h00	4 vs 1
LUNDI	8 septembre	20h00	3 vs 4
MARDI	9 septembre	20h00	1 vs 2
MERCREDI	10 septembre	20h00	LIBRE
SAMEDI	12 septembre	13h30	Consolatio
SAMEDI	12 septembre	15h15	Final

SOCCER

Classement des meilleurs marqueurs de la saison 2002

SECTION U14

U14M-D1

Nom Prénom	Club	MJ	Buts
BEAUDRY KEVIN	BLAINVILLE	15	15
LEBLOND FRÉDÉRIC	ROSEMÈRE	12	10
DAIGNEAULT SAMUEL	BLAINVILLE	15	10
ANDRADE JASON	BLAINVILLE	14	9
LEMAY MAXIM	BLAINVILLE	15	9
AUMAIS ALEXANDRE	BLAINVILLE	13	8
COLLE STÉPHANE	ST-EUSTACHE	13	8
RAIMONDO MARCO STEVEN	ROSEMÈRE	4	8
DESNOYERS PASCAL	ST-EUSTACHE	13	7
DUSSAULT MAXIME	BOISBRIAND	13	6

U14M-D2S1

Nom Prénom	Club	MJ	Buts
HOGUE ADAM	STE-ANNE DES PLAINES	10	3
RUEL MARC-ANDRE	LORRAINE	12	9
SAUCIER JEAN-PHILLIPPE	LORRAINE	7	8
MOLLOY SEAN	DEUX-MONTAGNES	12	8
TURBIDE LOUIS-PHILIPPE	BLAINVILLE	13	8
MC CLAREN MATHIEU	DEUX-MONTAGNES	6	6
SEERS MATHIEU	DEUX-MONTAGNES	9	6
CAMPEAU-LANCTOT JULIEN	LORRAINE	12	6
CHANDONNET ALEXANDRE	DEUX-MONTAGNES	8	5
ANGRIGNON YOAN	STE-ANNE DES PLAINES	10	4

U14M-D2S2

Nom Prénom	Club	MJ	Buts
DAHMAN SALLIM	PREVOST	11	29
MAURICE JOHN	ST-HIPPOLYTE	11	18
FORGET BRUNO	STE-SOPHIE	12	14
POIRIER YOGAN	ST-HIPPOLYTE	11	13
GINGRAS-ALLARD MATHIEU	PREVOST	10	12
ST-LOUIS CHARLEO	STE-SOPHIE	12	11
NADON PHILIPPE	PREVOST	10	9
BROUSSEAU JIMMY	ST-HIPPOLYTE	11	8
HAMELIN STEVE	MIRABEL	8	
RITCHIE KEVIN	ST-COLOMBAN	9	6

Classement 2003 Cadet "AA"

Ligue Scolaire Régionale – Soccer 2002-2003

Meilleurs Pointeurs

Nom	Eq	Pj	Pts	moy.
Nicolas Bertrand (AAA)	ESLG	9	26	2,89
Joël Bertrand (AAA)	ESLG	9	20	2,22
Maxime Raymond-Beaulieu	ESLG	9	16	1,78
Jean-Philippe Guérin (AAA)	ESC	9	15	1,67
Alexandre Grondin (AAA)	ESC	9	14	1,56
Martin Robert	PSJ	6	13	2,17
Jonathan Gonz.-Gaudreau	ESLG	7	13	1,86
Mathieu Asselin	PSJ	6	12	2
Jean-Philippe Radjie	ESLG	9	12	1,33
Sallim Dahman	PSJ	7	11	1,57
Michael Fleury	PSJ	5	9	1,8
Jean-Philippe Bluteau	ESAC	8	7	0,88
Frédéric Beaudry	ESC	9	7	0,78
Etienne Dufort	ESC	10	6	0,6
Vincent Filion	ESAC	7	5	0,71
Charles Cockburn	ESC	10	5	0,5
Julien Dufort (AAA)	ESC	8	4	0,5
Sofiane Dahmani (AAA)	ESLG	6	3	0,5
Guillaume Léveillé	PSJ	7	3	0,43
Tristan Roussel	ESAC	8	3	0,38
Paul Leroux	ESC	10	3	0,3

AVIS PUBLIC — Prévost

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES

Demandes de dérogation mineure

Le conseil municipal statuera sur les demandes de dérogation mineure décrites ci-dessous lors de la séance du 9 juin 2003, qui se tiendra à compter de 19 h 30 à la Mairie de Prévost, située au 2870, boulevard du Curé-Labelle, au cours de laquelle tout intéressé pourra se faire entendre.

Requérant: Propriétaire du 327, rue des Palmiers

- La demande de dérogation mineure pour l'immeuble situé au 327, rue des Palmiers a pour objet d'établir la marge latérale droite à 1,85 mètre au lieu de 2 mètres.

Requérant : Propriétaire du 743, rue Shaw

- La demande de dérogation mineure pour l'immeuble situé au 743, rue Shaw a pour objet d'établir la marge arrière à 3,25 mètres au lieu de 7,5 mètres.

DONNÉ À PRÉVOST, CE 16 MAI DEUX MILLE TROIS.

Réal Martin
Directeur général et greffier

Le Journal de Prévost

Mission :
Le Journal de Prévost est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité.

Les Éditions Prévostoises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du Journal de Prévost.

AVIS :
Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le Journal de Prévost.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

L'utilisation des textes ou des photographies ne peut être fait sans autorisation de l'éditeur.

Les Éditions Prévostoises
C.P. 13
Prévost, Qc, J0R 1T0
Tél.: 450 224-2794
Téléc. : 450 224-1548
Courriel : jdeprevost@yahoo.ca

Rédacteur en chef :
Jean Laurin- Cell: 514 915-4164
jean.laurin@videotron.ca

Directeur technique :
Michel Fortier

Conseiller juridique :
Benoît Guérin

Conseil d'administration et collaborateurs :
M. Jean-Claude Côté, président
M. Serge Fournier (sports)
M. Yvan Gladu (culturel)
M. Élie Laroche (affaires)
Mme Lucile Leduc (aînés)
M. Benoît Guérin (communautaire)
Mme Annie Depont

Révision des textes :
Jean-Claude Côté, Lucile Leduc, Élie Laroche, Yvan Gladu, Benoit Guérin et Solange Trudel

Infographie :
Carole Bouchard, 450 224-2794

Représentant publicitaire :
Gilles Bourgoin, 450 530-0602
Fernande Gauthier, 450 224-1651

Imprimeurs :
Transcontinental Impression

Tirage : 5500 exemplaires

Distribution : Postes Canada

Dépôt légal :
- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 Journal de Prévost

AMECQ Association des médias écrits communautaires du Québec

tirage certifié AVDA membre 2002

« Quand la vérité n'est pas libre, la liberté n'est pas vraie. »
Jacques Prévert